



**400 rue Hériot
Drummondville, Qc
J2B 1B3
819-474-5782**

FINANCEMENT DES SORTIES SCOLAIRES EN MILIEU CULTUREL

Trois mesures gouvernementales existent pour financer vos sorties culturelles. Voici le résumé :

1- SORTIES SCOLAIRES EN MILIEU CULTUREL

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur – Mesure 15186

Cette mesure accorde une aide financière exclusive aux sorties culturelles. Elle prévoit un montant pour chacun des élèves ; celui-ci pouvant servir à défrayer la totalité des coûts de la sortie (atelier, coût d'entrée et transport)

*Les écoles privées bénéficient aussi de cette mesure.

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/culture-education/sorties-scolaires/>

2- ÉCOLE INSPIRANTE

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur – Mesure 15230

Cette nouvelle mesure prévoit un montant alloué à chaque élève pour les activités et sorties éducatives. Cette somme peut être utilisée pour défrayer la totalité des coûts de la sortie culturelle (atelier, coût d'entrée et transport).

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/res_financieres/rb/RB_CS_18-21_fonc_amend_juil18_diffusion.pdf

3- MESURE D'AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Conseil des arts et des lettres du Québec

Cette mesure vous permet d'obtenir jusqu'à 40% de réduction sur vos frais d'autobus. Nous effectuons nous-mêmes la demande pour les écoles qui effectuent des sorties en arts de la scène, en arts visuels, en arts médiatiques et projections.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES À L'ÉCOLE

LA CULTURE À L'ÉCOLE – VOLET ATELIERS CULTURELS À L'ÉCOLE

Ce volet permet à des ressources culturelles de se rendre dans les classes pour présenter aux élèves leur démarche créatrice dans le cadre d'un atelier. Ainsi, les élèves participent à des ateliers de création qui les mettent en contact avec la pensée créatrice des artistes invités, leur moyen d'expression, leur langage et différents aspects du métier. Comme ce sont des ateliers pratiques, il peut s'agir de spectacles, de spectacles-ateliers, de conférence, de cours ou de démonstrations.

<https://cultureeducation.mcc.gouv.qc.ca/>

N'hésitez pas à communiquer avec Caroline Poudrier : 819-474-5782 ou agentedebureauusee@gmail.com

Vous pouvez vous référer à votre direction d'établissement ou à la personne-ressource en culture-éducation de votre commission scolaire pour vous aider dans vos démarches.